

DROITS DES MIGRANTS

Les logiques d'exclusion et de répression guident de plus en plus les politiques publiques en matière d'immigration. Les migrants ont des droits que les Etats ont pour devoir de garantir. Il est urgent de réagir.



1. « Les migrations pour vivre ensemble », Latifa Tayah, CIMADE, *Altermondes* n° 2, juin-août 2005, p.24.

2. « La Libye pour "externaliser" le droit d'asile de l'UE? » Nathalie Ferré, GISTI, *Le Monde*, 20 juillet 2005.

ALORS QUE la proportion d'immigrés reste stable depuis 30 ans (7,4% en France), les États européens se livrent à une véritable concurrence au moins-disant en matière de politique migratoire. L'obsession de protection des frontières, face au fantasme de « l'appel d'air » ou de « l'invasion » justifie rejet et répression. L'arbitraire prime de plus en plus sur la loi.

En France, les personnes immigrées sont placées en situation de vulnérabilité et de précarisation croissantes. Leurs droits sont systématiquement bafoués, érodés au mépris des engagements souscrits, notamment dans le cadre de la Convention européenne des droits de l'Homme: précarisation des conditions de vie, entraves au droit de vivre en famille, discrimination dans l'accès aux droits (logement, santé, emploi, justice). Elles ne peuvent toujours pas être représentées politiquement car elles ne disposent d'aucun droit de vote.

Le droit d'asile est également de moins en moins respecté (Cf. témoignage). Selon un rapport de l'Office Français



© Cimade

de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA), de 1998 à 2005, le taux d'admission au territoire français à la frontière au titre de l'asile est passé de 42,8% à 22,2%, soit près de 80% de personnes refusées. En 2003, il baisse même jusqu'à 3,8%. Tous ces procédés forment les instruments d'une politique d'exclusion espérée dissuasive mais qui, en attendant ostensiblement aux droits des étrangers,

TÉMOIGNAGE

Comme des chiens

NAFISSA A 36 ANS. Elle est tchadienne et elle s'est enfuie de son pays car son mari était un militant de l'Alliance Nationale de la Résistance (ANR), qui lutte contre le régime d'Idriss Deby. Son mari a été torturé à mort par le régime en place. Nafissa a dû s'enfuir pour éviter de subir le même sort. Son frère a réussi à lui obtenir un visa et un billet d'avion pour la France. Elle a laissé ses quatre enfants, orphelins de leur père, alors âgés de 13, 11, 4 et 2 ans. Ils sont restés à la garde de sa mère et de sa petite sœur, qui a dû abandonner l'école pour l'aider à s'en occuper. Nafissa est arrivée à Paris en septembre 2004. [...] Elle a été convoquée à un entretien par l'OFPRA, mais l'officier à

qui elle a pourtant expliqué son histoire et montré ses blessures a rejeté sa demande d'asile. Elle a alors formé un recours, mais elle ne pouvait plus être hébergée. A la rue, elle a appelé le 115 qui l'a envoyée pendant l'hiver au Centre International de la Cimade à Massy dans le cadre du plan hivernal pour les demandeurs d'asile. A la fin du plan hivernal, elle a dû partir et a erré de foyer en foyer, d'hôtel en hôtel. [...] Des partisans de l'ANR ont témoigné en sa faveur devant la Commission des Recours. Une fois encore, elle a dû raconter toute son histoire. Elle a été questionnée sur les violences qu'elle avait subies, des questions toujours douloureuses pour Nafissa. Elle a finalement été reconnue

réfugiée après presque deux ans passés en France [...].

Nafissa voudrait maintenant faire venir ses enfants, mais la procédure de regroupement familial pour les réfugiés prend beaucoup de temps, souvent plusieurs années. Il faut fournir tout un tas de documents. Elle ne sait même pas comment elle va réussir à leur faire faire un passeport [...] Nafissa est déçue: « *la France n'est plus la terre d'accueil que je croyais. On vit des choses terribles avant de venir et, quand on arrive et qu'on demande l'asile, on nous traite comme des chiens.* »

SOURCE: Cimade, www.assezdhumiliation.org

ne peut qu'entraîner de nouvelles régressions et former un ferment de xénophobie.

La logique répressive caractérise également la politique extérieure de l'Union européenne qui exerce des pressions sur les États de transit (comme le Maroc, la Libye, la Mauritanie mais également l'Ukraine ou la Biélorussie) pour qu'ils renforcent leur capacité à contrôler leurs frontières et jouent le rôle de gendarme de l'Europe. Plus du tiers du programme de coopération euro-marocain concerne ainsi explicitement la gestion des flux migratoires¹. C'est aussi grâce à ce genre de dispositifs que la Libye a pu obtenir un crédit de 40 millions d'euros dont 2 millions pour la formation des garde-frontières et des policiers libyens qui vont être associés à des patrouilles maritimes européennes². La multiplication des morts aux frontières et les événements récents de Ceuta et Melilla sont la preuve tragique que cette politique sécuritaire est vouée à l'échec. **La liberté de circulation est un droit fondamental. Prétendre s'y opposer est illusoire. Les droits des migrants et leur reconnaissance en tant qu'acteurs de développement doivent être réaffirmés.**



POUR UNE POLITIQUE D'IMMIGRATION RESPECTUEUSE DES DROITS DES MIGRANTS

La campagne demande aux partis politiques de s'engager

- à refonder la législation de l'immigration et du droit d'asile sur les principes de respect des personnes et de leurs droits ;
- à remettre en cause les visas de court séjour et la logique répressive du contrôle des frontières extérieures de l'Union européenne ;
- à développer une législation sur le statut des étrangers appliquant les principes définis par la Convention des Nations unies sur « les droits des travailleurs migrants et de leur famille » et mettre en oeuvre le processus de ratification de ce texte par la France et les autres pays de l'Union européenne ;
- à arrêter de criminaliser les étrangers en situation irrégulière, en France et dans l'Union européenne ;
- à garantir pleinement le droit d'asile et assurer les conditions pour que les demandes des persécutés soient examinées dans le respect et la dignité.

A LIRE

- + *Egalités sans frontières, les immigrés ne sont pas une marchandise*, Les notes de la fondation Copernic, Ed. Syllepse, septembre 2001.
- + *Le livre noir de Ceuta et Melilla*, MigrEurop, 2006
- + *Migrations internationales nouveaux enjeux, nouveaux regards*, hors série de Causes Communes, Cimade, septembre 2005
- + *Les Migrations... Pour vivre ensemble* : recueil d'outils pédagogiques publié par Educasol, Demain le Monde et Ritimo, octobre 2004
- + « *Les migrations pour vivre ensemble* » Altermondes, N° 2, juin-août 2005

- + *Les nouvelles migrations, un enjeu Nord-Sud de la mondialisation*, dirigé par El Mouhoub Mouhoud, Ed. Universalis, 2006.
- + *Petit guide pour lutter contre les préjugés sur les migrants*, Cimade, septembre 2006
- + *Votre voisin n'a pas de papiers*, Ed. La Fabrique / Cimade, avril 2006, 208p.

A CONSULTER

- + Cimade : www.cimade.org et www.assezdhumiliation.org
- + Demain le monde : www.demain-le-monde.org
- + GISTI : www.gisti.org
- + Ligue des droits de l'Homme : www.ldh-france.org

- + Migreurop : www.migreurop.org
- + Réseau d'information sur les migrations internationales et les relations inter-ethniques (Remisis) : www.remisis.org

A VOIR

- + « *Ceci n'est pas une prison* », exposition photographique sur les centres de rétention : www.cimade.org
- + « *Demain le monde, les migrations pour vivre ensemble* », exposition photographique réalisée par le CCFD, la Cimade et Ritimo : www.demain-le-monde.org